

**Cycle des journées d'études d'Histoire des techniques
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

**Placer la soutenabilité culturelle sous le
regard de l'histoire des techniques :
évolution et pratiques du XXe au XXIe siècle**

17 mars 2017

9h00-17h00

Salle 106, Centre Malher

**Équipe d'Histoire des Techniques
IHMC, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

9 rue Malher 75004 Paris

Info et inscription : hitech.bul@gmail.com

Cette journée d'étude a pour but de voir comment l'idée de soutenabilité culturelle a été intégrée dans les pratiques/actions de la mise en valeur du patrimoine au niveau international, national et local entre le XXème et le XXIème siècle. Pour nous distinguer des travaux déjà réalisés sur la question, il nous est paru intéressant plutôt que chercher à donner une définition de la soutenabilité culturelle, d'interpréter sa spécificité à travers des cas d'études concrets. On souhaiterait mettre l'accent sur le patrimoine industriel et technique, qui s'avère être témoin des grands progrès et innovations de la société.

En effet, l'histoire des techniques permet d'appréhender ces dernières comme vecteur culturel et outil de gestion pour engager différents acteurs de la société aux processus de décision et de mise en pratique, y compris des autorités du développement territorial, des institutions culturelles et associations dédiées à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine, ainsi que des fabriques de produits traditionnels et artisanaux.

Toute la problématique de la soutenabilité culturelle consiste à résoudre des enjeux parfois contradictoires entre la conservation du patrimoine et son utilisation dans un but de développement économique. En outre, les projets ancrés sur la soutenabilité culturelle visent à placer les communautés au centre et d'en faire les principales bénéficiaires, tout en respectant leurs valeurs et mode de vie, et en s'appuyant sur eux pour engendrer des innovations. Cet aspect nous renvoie au discours autour du droit à la culture, interprété en tant qu'idée d'égalité dans les documents internationaux. Malgré le fait que le concept de soutenabilité culturelle apparaisse dans la plupart des textes législatifs réglant le patrimoine culturel et naturel, il n'existe toujours pas un document qui norme cette matière. Par contre, un débat est en cours depuis longtemps pour chercher à normer la matière et donner une définition univoque et partagée de la soutenabilité culturelle.

C'est à travers des échanges de cas spécifiques que nous pourrions faire évoluer le concept de la soutenabilité culturelle et qu'un état des lieux des bonnes pratiques sera élaboré et mieux partagé. De plus, on insiste à employer une approche internationale et multidisciplinaire car la soutenabilité culturelle est un concept qui s'applique à plusieurs domaines et qui implique différents acteurs.

Donc, l'analyse sera réalisée à partir d'expériences concrètes puisées parmi les pays européens comme la France et l'Italie, en tant que pratiques pour les sociétés développées, mais aussi les pays émergents tels que la Chine et les pays en voie de développement du continent africain. Ces exemples pourront porter sur des études en cours d'élaboration ou au contraire des projets ayant atteint une phase de maturité ou d'achèvement.

Les interventions se développeront autour de quatre axes de recherche :

1. La mise en oeuvre de la soutenabilité culturelle à travers la technique, est-elle envisageable ?

Le concept de soutenabilité culturelle semble être à la base des politiques culturelles de ces dernières années, du niveau international au niveau local. On se pose la question de quel rôle est joué par la technique dans la mise en oeuvre des projets de la soutenabilité culturelle. Est-il possible de l'intégrer soit dans la définition de soutenabilité culturelle soit dans la conception des instruments juridiques et administratifs conçus pour son application ?

2. L'engagement des institutions culturelles dans le patrimoine industriel

Nous constatons l'importance de la centralité du patrimoine dans le développement soutenable à travers de bonnes pratiques et cas d'étude. Comment les aspects culturels et techniques du patrimoine pourront être mis en valeur par le biais de l'engagement des institutions culturelles ? Quelles normes pourrions-nous dégager de ces pratiques ?

3. La culture des savoir-faires artisanaux

S'appuyer sur la culture d'un territoire pour son développement, c'est aussi tenir compte de ses vocations économiques. Des cas où on a encouragé les travaux traditionnels afin de relancer l'économie territoriale sont de plus en plus nombreux. Existent-ils, aussi, de nombreuses expériences d'entreprises, qui ont réintégré la culture locale dans leur processus de développement ?

4. Les enjeux de l'aménagement des territoires

Les projets de régénération urbaine doivent prendre en compte les besoins des habitants, mais aussi les vocations du territoire. Une attention particulière sera donnée à des projets valorisant des aspects culturels du patrimoine industriel et visant la soutenabilité territoriale.